

Communiqué de presse Unafam 29 du 22 juin

Après avoir lu avec attention le rapport de visite du Contrôleur Général des lieux de privation de liberté concernant le centre hospitalier de Bohars en mars 2020, nous avons décidé de demander des rdvs rapides auprès des différents interlocuteurs concernés : La Direction du CHU, la direction adjointe de Bohars ; la direction de l'Agence Régionale de santé (ARS), le Président du Conseil de surveillance du CHU, le Président de la CME (Commission médicale d'établissement) ; le Président de la CDU (Commission des usagers) .

En effet, ce rapport fait état de manquements ou de dysfonctionnements importants, préjudiciables au rétablissement des personnes atteintes de troubles psychiques. Ce rapport formule 41 recommandations dont certaines doivent impérativement être réalisées le plus rapidement possible . Nous demandons ces rdvs afin de connaître les suites concrètes données à ce rapport . Un rapport qui corrobore les constatations que nous avons pu faire en tant que proches, et celles des familles accueillies dans nos permanences.

Les points les plus préoccupants qui portent atteinte à la dignité des patients nécessitant des changements immédiats : les conditions d'isolement et de contention ; port du pyjama de l'hôpital ; conditions indignes d'hospitalisation des détenus; un certain nombre de chambres et sanitaires nécessitent des opérations de rénovation sans attendre la reconstruction de l'hôpital ; examens somatiques pas forcément réalisés par manque de personnel ; manque d'activité pour les patients en particulier le week end par manque de personnel ; pas de lieu dédié aux rencontres familiales.

Nos constatations, questionnements et témoignages :

les régimes alimentaires spécifiques ne sont pas forcément respectés ;

les familles sont inquiètes des conditions d'hospitalisation durant la durée des travaux de reconstruction ;

Elles sont également inquiètes du manque d'anticipation et de préparation de la sortie de l'hôpital :

pas de suivi pour la très grande majorité des patients avec des risques de rechute ;

Sentiment d'insécurité exprimé par les familles et les patients ;

De nombreuses familles n'osent pas s'adresser à la Commission des Usagers par crainte de représailles

La « culture sécurité » mise en place à l'hôpital, certes nécessaire, ne pallie -t-elle pas un manque de personnel ?

Nos préconisations :

le secteur de la psychiatrie génère un excédent budgétaire (1,5M) réinjecté dans le budget général du CHRU : nous demandons des embauches de personnel supplémentaire pour mieux accompagner les patients ;

Mise en place d'un espace d'apaisement de type Snoezelen (voir °1)

Développer l'alliance thérapeutique tri-partite : médecin, patient, proche aidant

Formation et information des familles, pour l'instant, largement prise en charge par l'Unafam

Préparation de la sortie pendant l'hospitalisation en y associant les proches aidants

Meilleure information sur la désignation de la personne de confiance et la rédaction des directives anticipées

Réalisation d'un livret d'accueil spécifique au pôle psychiatrie